



# **AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED**



**BULLETIN TRIMESTRIEL**

**N°166**

**Juillet - Août - Septembre**





N° 166

Juillet 2014

**B  
U  
L  
L  
E  
T  
I  
N**

## ESPRIT CHASSEUR

Patriotisme

Solidarité

Altruisme Tradition

Humour

Fidélité

Courage

Amitié



# Sommaire

**D  
E  
C  
O  
N  
T  
A  
C  
T**

Sommaire	page	2
Le Mot du Président		3
Avis de recherche		3
Billet d'humeur		4
Rappel cotisation 2014		5
Cérémonie du 7 avril à Marche-en-Famenne		5
Don(s) pour le Musée		7
Pièce d'équipement ou d'armement		7
Echos du Camp		10
Te Deum du 21 juillet		12
Exposition 14-18		12
Inauguration de la salle de traditions des 1er et 3ème Chasseurs à Pied		13
Le 3 août, cérémonie d'hommage aux 1er et 4ème Chasseurs à Pied à Charleroi		13
Commémoration du sacrifice du Caporal Léon Trésignies le 26 août		13
Commémoration du sacrifice du Caporal Léon Trésignies le 31 août		14
Recherche de covotage pour le 31 août (Pont Brûlé et Epegem)		15
Hommage aux Résistants du Maquis du Bourlet à Vonêche le 6 septembre		15
Journée des retrouvailles le 6 septembre		16
Les journées du Patrimoine en septembre		17
Esprit - Traditions - Souvenirs		17
Agenda des activités de l'Harmonie second semestre 2014		19
Humour		20





# LE MOT DU PRESIDENT

Les cérémonies du centenaire de la Grande Guerre ont débutées ce début Août, je souhaiterai une grande participation de notre Amicale à ces cérémonies car nous avons un devoir de Mémoire à transmettre à la nouvelle génération.

Le musée des Chasseurs à Pied a inauguré une nouvelle salle et a également mis sur pied une exposition sur la Grande Guerre. L' Expo WW1 sera accessible jusqu'au 11 Novembre 2015.

Merci à l'Equipe Muséale et aux bénévoles pour cette belle initiative.

Je souhaite aux Juilletistes un bon retour au travail et aux Aoûtiens un bon départ en vacances.

CHASSEUR UN JOUR, CHASSEUR TOUJOURS

Philippe VAN der STRAETEN

Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied



# Avis de recherche

Qui pourrait nous donner les adresses de :

La Fraternelle 5 Brigade Merckem

Monsieur SEDEYN Stéphane de Charleroi

Monsieur MULLIER Bernard de Mont sur Marchienne

Famille LEGRAND SIMAL de Nothomb (ATTERT)





# Billet d'humeur

## La communication.

Socialement, c'est un sujet aussi important que la vie.

Cela concerne autant les humains que toutes les espèces vivantes.

**Origine** : le latin « communicatio » qui couvre une variété de domaines : correspondance, liaison, rapport, échange, information, annonce, avis, dépêche, note, nouvelle, renseignement, et même, transport, route...

Mais l'informatique est aussi en cause.

Et là les possibilités sont incroyablement vastes : Facebook, Twitter, Google, Linked in, Instagram, You Tube, Skype...

Bien sûr, il y a des avantages.

Pour la recherche, les informations récoltées sont rapides, variées, riches...

Mais sont-elles exactes, complètes ? Comment vérifier ?

Grâce à des livres ou des documents.

Pour le contact humain, Facebook et autres permettent des résultats étonnants incontestables.

Ce n'est pas à négliger, au contraire.

Personnellement, je ne veux pas fournir (au monde entier) des documents personnels ou des émotions, ni refuser un correspondant, ni parler de mes sentiments ou de ma vie privée, ni donner l'occasion de se moquer de moi.

Mais, il y a aussi d'autres nouveautés : le smartphone, la tablette, le GSM, ipad, ipod, et parfois « i pète les plombs » !

Quant au portefeuille, il se vide !

Beaucoup sont esclaves de ces techniques.

De nombreux jeunes passent leur temps devant ces « machines » au détriment de leurs études.

Incroyable, il y a même des projets pour supprimer l'écrit.

Est-ce un retour voulu à l'analphabétisme ?

En rue, « l'oreillette » est à la mode.

Tant pis pour la sécurité et la civilité.

La vraie communication : physique, orale, épistolaire, écrite, est en danger.

Et là, je râle.

Le râleur.





## Rappel cotisation 2014

### COTISATION 2014

La cotisation pour l'année 2014 est maintenue à 10 € minimum  
Elle est à payer au compte C.C.P N° BE 61 0000 1993 5217 de l'ANCAP

N'oubliez pas d'inscrire sur votre virement la mention :

"Cotisation 2014"

*Merci à nos membres qui se sont déjà acquittés de cette cotisation*

**Au retardataire nous demandons de s'en acquitter aussi vite que possible afin que  
notre Trésorier puisse procéder à la clôture des comptes.**

**Dès réception de votre cotisation, vous recevrez, avec le "Cor de Chasse" suivant,  
votre carte de membre**

Les membres qui ne sont pas en ordre de cotisation trouveront :

- sur la page de garde de la présente revue un point rouge ● ←
- et à l'intérieur de la revue, un mot de rappel ←



## Cérémonie du 7 avril à Marche-en-Famenne

### L'Esprit de Sacrifice dans une Armée professionnelle aujourd'hui (Extrait)

Patrick LE GAL Evêque aux Armées Françaises

Le militaire ne peut pas adopter ce métier des armes, et surtout y persévérer, simplement pour gagner sa vie. Il doit, ultimement, être habité par la volonté d'œuvrer pour la paix et d'y consacrer ses forces dans le cadre du droit et des règlements en vigueur. Cela implique une forte conviction -un engagement résolu-. Il mérite alors le qualificatif de « sentinelle de la paix » pour caractériser les militaires et le sens de leur mission.

Porté par cette conviction, le militaire est appelé à décliner dans sa vie les exigences concrètes de l'action en vue de la paix.





Plongé dans des situations de violence, parfois paroxystiques quand il est envoyé en opération, il va devoir se rappeler qu'il est là pour vaincre la violence et non pour en être à son tour complice; cela implique de se construire intérieurement pour résister aux tentations de la réplique disproportionnée, de la vengeance ... voire d'accepter de subir soi-même les contrecoups de cette violence, y compris dans son psychisme et sa mémoire.

La paix n'avance jamais que bien lentement, le militaire est appelé à donner son temps sans compter, à accepter de longues absences réitérées, loin des siens, y compris au moment de Noël, ou d'une naissance, ou à la période des vacances familiales. En opération, son temps est aussi donné avec une double contrainte : rester sur le qui-vive pour pouvoir être réactif à tout moment ; demeurer la plupart du temps dans l'attente et sans mettre en œuvre ses savoir-faire spécifiques -tout en les entretenant- : la seule présence de la Force est en soi dissuasive, sans nécessiter sa mise en œuvre effective, dans la plupart des situations.

Ajoutons que la lourdeur des dispositifs onusiens autant que la faiblesse des gouvernements des pays en crise ne permettent quasiment jamais des interventions militaires rapides et bien cadrée dans la durée. On assiste au contraire à des missions interminables aux objectifs mal définis, ne permettant guère aux militaires de récolter les « dividendes » de leur engagement en termes de reconnaissance de la part de la nation qui les a envoyés ou des populations qu'ils étaient censés aider.

Nous sommes aux antipodes de la bataille napoléonienne, brève mais décisive, coûteuse en vies humaines, mais riche en actions héroïques et en célébrations d'une victoire éclatante. Pour autant, l'esprit de sacrifice - au sens où nous l'entendons- est-il moins d'actualité ? Rien n'est moins sûr.

#### L'Ombre de la mort

Le risque omniprésent de la mort au combat est, pour une bonne part, à l'origine de l'insistance sur l'esprit de sacrifice comme caractéristique de l'état militaire.

Aujourd'hui, nous l'avons dit, ce risque a largement diminué même si l'on redécouvre dramatiquement ces dernières années dans plusieurs théâtres qu'il n'est pas purement théorique.

La multiplication des victimes civiles, habitants de pays en crise ou professionnels intervenant à divers titres sur les théâtres, situe néanmoins les choses différemment : le militaire n'a plus le triste monopole de la mort dans les combats. Pour autant, l'ombre de la mort plane toujours autour des hommes d'arme, dont le métier reste caractérisé par l'usage des armes ou des systèmes d'armes dont l'emploi peut, bien souvent, provoquer la mort. Même encadré de façon très stricte -et parfois de façon contraignante avec les missions confiées- par des règles d'engagement et un cadre juridique et éthique, l'usage des armes au combat est tout sauf indifférent.

Michel VAN HERCK

Major

Chef de Corps







# Don(s) pour le Musée

- Nous remercions le Cdt Res Dominique RUCQUOY, membre de notre Amicale qui a offert à notre musée plusieurs documents anciens ainsi que du matériel de la période 1914.
- Monsieur Jean BRANSEWIJK, membre de l'Harmonie des Chasseurs à pied a fait don au musée de documents anciens ayant appartenu à sa sœur ; nous l'en remercions.

# Pièce d'équipement ou d'armement

L'Armée Belge et les fusils de tireurs d'élite



De nos jours ce type d'arme est d'utilisation courante, à la chasse, dans les corps de police et bien sûr lors d'opérations militaires. L'utilisation cynégétique de ce type d'arme est bien évidemment très ancien, mais attaché à certaines régions d'Europe ou la culture de la chasse à l'affût est d'un usage courant ; ce qui comme nous le verrons plus tard aura des conséquences militaires.

L'on considère que le premier engagement important du fusil à lunette fut la guerre de sécession Américaine qui vit les Etats du Nord et ceux du Sud s'affronter dans une guerre civile particulièrement meurtrière où la technologie militaire fit d'énormes progrès. En effet c'est durant cet affrontement fratricide que fut réalisée la mise au point d'armes comme : les cuirassés, les sous-marins, les mines à mise à feu électrique, le barbelé et bien d'autres joyusetés maintenant anodines dans nos arsenaux.

Mais si la mise en œuvre des « 1<sup>er</sup> t 2<sup>ème</sup> U.S. Berdand's Sharpshooters » fut particulièrement efficace, une fois la guerre terminée ces deux régiments furent dissous et les fusils «Sharps » remisés dans les arsenaux où ils furent vite oubliés.





Dans la vieille Europe les fusils à lunette n'avaient pas la cote. L'accent était plutôt mis sur l'école du tir. L'armée Belge de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle misait sur une formation au tir bien menée. L'attrait de jours de congés supplémentaires associés à des primes rondelettes stimulaient les fines gâchettes.

Il en était de même en Angleterre où la pratique du tir à longue distance (1.000 yards) était ancrée dans la formation du fusilier. La démonstration éclatante en fut faite au tout début de la guerre lors de la bataille de MONS et ce au détriment des « Landsers » du Kaiser.

Une fois les belligérants enterrés dans leurs tranchées respectives, le fusil à lunette refit en premier lieu son apparition dans l'armée Allemande. L'arme choisie était tout simplement une carabine civile destinée à la chasse au « pirch » (à l'affût). L'arme était chambrée, si pas en 8X57 (calibre réglementaire Allemand), au moins dans un calibre proche. La carabine à lunette était déjà à cette époque d'un usage très répandu auprès des chasseurs d'outre-rhin. La leçon fut vite comprise et les différents camps se dotèrent rapidement de fusils réglementaires équipés d'une lunette de tir. Dans l'armée Française ce fut le fusil réglementaire Lebel qui fut choisi et sur lequel une lunette APX (arsenal de Puteaux) fut placée. Si les Anglais firent usage de leur Lee Enfield N°1 MK III pour équiper leurs snipers, ce fut un grand nombre de lunettes différentes qui furent placées sur ces armes. L'usage de carabines de chasse du système Ross est également à signaler au sein des troupes Canadiennes.

Dans notre armée, le fusil à lunette fut bien évidemment notre Mauser 1889 équipé d'une lunette fabriquée par les firmes Winchester et Schiebler. Curieusement le magasin de cinq cartouches n'est pas systématiquement conservé sur les armes transformées. Son emplacement est alors obturé par une pièce de bois et la cartouche doit alors être introduite manuellement dans la chambre. Cette modification de capacité n'est pas nécessairement un problème car il est rare que le tireur d'élite doive doubler son tir rapidement. Si l'objectif est raté il est préférable de changer d'emplacement de tir, ce qui donne tout le temps pour procéder au rechargement de l'arme. Il semblerait que des fusils Turcs modèles 1890 et 1893 furent également transformés pour recevoir une lunette de visée ; mais à ce jour aucun exemplaire n'a été retrouvé. Le nombre de fusils avec lunette n'a jamais dépassé cinq exemplaires par régiment et donc, son utilisation très modeste.

Nos tireurs d'élites recevaient leur formation de snipers dans les écoles Anglaises. Les rapports de l'époque nous démontrent également que les fusils Turcs modèles 1903 acquis auprès des Anglais furent distribués prioritairement aux bons tireurs. Ce modèle 1903 de la même provenance que ceux de 1890 et 1893, possédait une technologie bien supérieure et était très proche du Gew 98 Allemand. En 1919 des Gew 98 avec lunette vinrent renforcer les fusils de nos tireurs d'élite belges. Dans l'entre-deux-guerres, une partie de ces armes fut transformée au standard du modèle 1935. Il semble que la firme Gantoise OIP aurait fourni des lunettes de tir copiées sur les modèles Allemands afin de pouvoir être placées sur les Mauser Mod 35. Curieusement les fusils modèles 1889 avec lunette furent conservés dans leur configuration initiale. Le seul exemplaire de modèle 1889/36 sniper rencontré à ce jour est équipé d'un montage typiquement Allemand, identique à celui que l'on retrouve sur les Gew 98 et sur le modèle 1935.

Les modèles 35 et 36 firent la campagne de 40. Ces armes étaient encore très performantes, bien que toujours configurées de la même manière. Toutefois, le nombre d'armes en usage reste (à ce jour) impossible à citer.

Le modèle 35 sniper figure dans le catalogue Allemand des armes de prises (Kennblätter Fremden Geräts). C'est par ailleurs la seule photo connue de ce modèle d'arme et qui plus est avec son bouchon de protection de canon en place ; accessoire particulièrement rare. Bizarrement le modèle 1889/36 Te lui n'est pas repris dans cet inventaire Allemand particulièrement complet.

L'armée Belge de 1944, équipée d'armes Anglaises, reçut des P 14(T) sur lesquels étaient montées des lunettes de tir Aldis ou Winchester. Les Lee Enfield N°4 MK I\* (T) étaient également en usage, mais équipés d'une lunette N° 32. Ces derniers restèrent en service dans la gendarmerie jusqu'au milieu des années 1980.







Vers 1950 le renouvellement des armes Anglaises par des armes de fabrication nationale plus performantes. On vit ainsi l'apparition du S/AFN (T) équipés de la lunette fabriquée par la firme OIP. En 1953 un second modèle de lunette au réglage simplifié mais toujours fabriqué par OIP fut placé sur le fusil AFN. En 1960 lors de la transformation des SAFN au standard AFN, toutes les boites de culasse furent dotées d'un rail permettant l'installation du support ECHO, de fabrication Américaine, permettant le placement de la lunette de tir. L'apparition du FAL vit bien également l'adoption d'un modèle destiné au tir avec lunette. La première lunette en usage fut la lunette de l'AFN (Te). Mais une adaptation des tambours de hausse à la balistique de la munition de 7,62 NATO fut nécessaire. Un second type de lunette plus compact et surtout plus économique, mais toujours fournit par OIP, fut adopté dans les années 60.

La mise en service des FNC verra l'arrivée d'un grand nombre d'optiques plus modernes les unes que les autres ; toutefois semi - réglementaires car d'acquisitions personnelles ; exceptés quelques lots acquis pour tests dans les années 1980 et qui devinrent d'usage courant mais non standardisés au fil du temps.

Dans le courant des années 1990 le fusil d'ordonnance standard équipé d'une lunette de tir n'était plus dans l'air du temps et les armées étaient à la recherche d'une « vraie » arme de sniper ; en un mot une arme pour des spécialistes. Remarquons cependant que l'armée Anglaise avait conservé le Lee Enfield, modernisé et chamberé en 7,62 NATO. Comme arme de sniper , dès 1954 l'Armée Anglaise avait adopté le FAL L1A1 réglementaire. Ce dernier était équipé d'une lunette Trilux. En fait, cette lunette était une forme d'aide au tir à distance moyenne plutôt qu'une réelle lunette de tir à longue distance.

L'armée Belge entama une campagne de tests pour trouver l'arme idéale qui remplacerait les FAL des tireurs d'élites. Les armes testées étaient toutes d'origine européenne (à une exception près). Assez curieusement on ne mit pas en test une arme Américaine, alors qu'une grande partie de notre arsenal venait des USA.

L'on vit défiler sur les pas de tir de Lagland, un Galil Israélien, un Heckler et Koch PSG 1, un Mauser Allemand, un fusil proposé par la FN avec une action Mauser, ainsi qu'un outsider Anglais qui jusqu'ici n'était connu que par les tireurs civils.

Le modèle FN 30-11 proposé par la firme de Herstal est une arme somme toute assez basique. Une crosse en bois réglable avec une plaque de couche de FAL en caoutchouc ; une boite de culasse Mauser d'excellente qualité « à l'ancienne », du moins au début, car par la suite en raison d'un manque de pièces, ce fut une action Santa Barbara (d'origine espagnole) qui fut choisie, une platine de mise à feu Anschutz, un canon au profil de celui de la MAG (cache flamme compris) tiré à partir d'un barreau Delcour et ,in fine, le bipied de cette même Mi.

L'optique choisie était d'origine Allemande, mais fabriquée sur commande pour la FN. L'armée ne se montra pas intéressée par cette arme jugée trop lourde et peu pratique pour un usage sur le terrain. Cependant la gendarmerie trouva cette arme à son goût et en fit l'acquisition d'un bon nombre d'exemplaires.

Le Galil fut jugé peu résistant avec sa crosse repliable mais rapidement oxydable ; défauts qui auraient pu être facilement corrigés. Les modèles proposés par H K et Mauser étaient trop coûteux principalement le Mauser avec sa détente électrique.

C'est donc finalement le modèle AW (Accuracy Weapon) Anglais qui fut retenu. Cette arme de tir à longue distance particulièrement polyvalente quant aux possibilités de montage de l'optique est assemblée sur le système d'une crosse en deux coquilles et d'un canon flottant monté sur un châssis « poutre » (procédé très résistant et bien adapté à un usage militaire). L'on choisit des optiques de jour et de nuit d'origines Allemandes pour équiper ces armes. Le calibre retenu était bien sur le 7,62 NATO.

Comme depuis une quinzaine d'années la tendance est pour l'adoption courante de la munition du calibre 12,7 X 99 (le calibre de la Mi .50 QCB) pour les armes équipant les snipers ; c'est finalement ce qui conduisit au remplaceant de l'arme initialement choisie.

Le fusil du sniper n'est maintenant plus limité au tir anti-personnel. Le champ de bataille moderne induit d'autres cibles potentiellement intéressantes, des postes de tir missiles, des radars de conduite de tir ou de surveillance, etc ...





C'est le Barret M107A1 de calibre .50 (une arme US) qui fut retenu dans notre armée pour cet usage anti-matériel. Autre nouveauté et non des moindres, cette arme est dotée d'un modérateur de son particulièrement performant. Son arrivée est programmée pour la mi-2014.

Les tireurs d'élite au sein des sections spécialisées en mission d'infiltration recevront eux un nouveau fusil AW, toujours fabriqué par Accuracy ; l'AX338 chamberé en .338LM (Lapua Magnum). Ce calibre permet un tir précis jusque 1200 mètres. Autre nouveauté, le spotter (observateur du tireur d'élite) recevra lui un FN SCAR H PR en 7,62 NATO. Ce fusil équipé d'un canon de 20 pouces est un fusil de tireur d'élite à part entière avec sa lunette à grossissement variable (de 3X à 12X). Pour lui aussi un modérateur de son est prévu.

Cette même arme (sans modérateur de son) remplacera l'AW dans les sections d'infanterie.

Le programme « armes de précision » ne semble pas avoir été mesquin avec la qualité du matériel. Nous pouvons aborder l'avenir avec sérénité (du moins si l'on est du bon côté de l'arme).



DENAMUR Patrick

Lieutenant Colonel Res

## **Echos du Camp**

Nous voici arrivés à la moitié de l'année 2014. L'heure d'établir un premier bilan des six mois écoulés.

Si on attend toujours un gouvernement fédéral suite aux dernières élections, la réalité budgétaire et son cortège de restrictions, diminutions, suppressions et mesures particulières est déjà vécue par l'ensemble du personnel de la Défense depuis le début d'année. Outre les montants initiaux rabotés, un effort (encore un) supplémentaire a été imposé au Département. Si une partie des budgets destinés au recrutement et aux grands investissements (achat de matériels) ont été plus ou moins préservés, les "efforts" portent cette année sur les budgets de fonctionnement, d'entretien et d'investissements dans le domaine de l'infrastructure.

Pour résumer : on chauffe moins, on essaie de moins consommer et on répare ce qui est détérioré Mais il faut bien continuer à travailler...

Concernant les inspections, la dernière du cycle (voir EDUCAN précédent), celle de la composante Terre s'est très bien déroulée. Tellement bien que l'unité donne un briefing sur le contrôle interne aux autres unités de la composante. Et comme dirait l'autre : "grands chefs contents, petits chefs tranquilles, soldats dodo". J'écrirais plutôt soldats tranquilles aussi.

Les objectifs particuliers du premier semestre.





L'appui au challenge LCC en Avril, mission accomplie également. Une fois encore, la «force tranquille des vieilles troupes» a démontré toutes ses qualités.

Début juin, débutait l'exercice QUICK LION dans le cadre de la certification du "Battle Group" européen.



Plus de 1200 militaires belges et étrangers étaient déployés dans la plaine d'exercice. D'autres éléments étaient installés à SAINT HUBERT, BASTOGNE, BERTRIX, FLORENNES. Le début de l'exercice nous a valu quelques sueurs froides.



Pour l'anecdote : une barrière fermée par une chaîne et un cadenas démontre la volonté du propriétaire d'interdire le passage, et bien non, pas toujours... Un panneau de signalisation routière avec le chiffre 50 noir, sur fond blanc, cerclé de rouge est un panneau de limitation de vitesse, dans toute l'Europe, et bien non... Et

tout le monde sait que dans un domaine militaire tous les arbres qui gênent peuvent être abattus ... Un parking sans voitures peut être occupé pendant plus d'une semaine sans coordinations... Je fais chez les autres ce que je ne peux faire chez moi. Comme parfois dans certains lieux de vacances à l'étranger.



Donc oui, il y a tout lieu d'être content et très satisfait de la manière dont l'appui à l'exercice et au jour de la visite des hautes autorités et de la presse (Distinguished Visitors Day) se sont déroulés.



Il nous reste pour terminer ce semestre en beauté, et avant les vacances d'été, à participer nombreux à l'étape de la MESA le 26 Juin.

Le 19 juin, la parade semestrielle de l'unité a eu lieu au BOVET. Outre la traditionnelle remise des décorations, cela fut aussi l'occasion de mettre à l'honneur deux anciens combattants de 1940 : Messieurs BULION et DESCHAMPS de la Fraternelle 3/6/9/12 Chasseurs à Pied. Le 1CC MONTAINE du Det Infra a été désigné comme le personnel de l'unité le plus méritant cette année. Il a reçu le cadeau offert par l'Amicale Place et Camp de MARCHE.

Vous trouverez aussi ci-après les quelques mots adressés à l'unité dans le cadre de la cérémonie du 07 Avril en souvenir des militaires belges décédés en opération depuis 1945.



Dans le domaine du personnel depuis le début de cette année, quatre personnes ont quitté l'unité en vue de leur comparution devant le comité de réforme (CMAR), et trois autres sont parties à la pension. Pour compenser, quatre militaires ont rejoint l'unité.

C'est le moment de vous souhaiter de bons congés d'été.



A bientôt



Michel VAN HERCK

Major

Chef de Corps







# Te Deum du 21 juillet

Comme chaque année, notre Amicale, avec son drapeau, manifestera sa fidélité à notre Pays et à son Souverain en assistant au Te Deum organisé à l'église Saint Christophe par le doyenné de Charleroi ainsi qu'à l'église Saint-Martin à Marche-en-Famenne.



# Exposition 14-18

Dans le cadre des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale, l'ANCAP avec son Musée des Chasseurs à Pied ouvre ses portes et présente une exposition sur ce thème. Cette exposition a été inaugurée le 02 août et sera ouverte au public à partir du 07 août.

**EXPO WW1**

DU 07/08/2014 au 11/11/2015

OUVERTURE - OPENING  
Lundi et Jeudi de 14 à 17 heures  
Lundi sur rendez-vous  
Maandag en Donderdag van 14 tot 17 uur  
Maandag enkel op afspraak  
Samedit de 10 à 13 heures

**CHARLEROI**  
Musée des Chasseurs à Pied

**LE PRIN DE LA LIÉGNE**

Musée des Chasseurs à Pied  
Caserne Trésignies  
Avenue Général Michel, 1B  
6000 Charleroi

<http://www.chasseurs-a-pied.be>  
<https://www.facebook.com/MuseeDesChasseursAPied>

**Entrée - Ingang**

Adulte : 2 €  
Groupe (minimum 10 personnes) : 1,5 €  
Membre ANCAP : 1,5 €  
Jeune (de 12 à 16 ans) : 1 €  
Enfant (jusqu'à 12 ans) : 0,5 €



L'exposition présente les événements qui se sont déroulés en Belgique et notamment à Charleroi qui était à l'époque une importante ville de garnison. Lorsque la mobilisation générale a été décrétée et que l'Armée Belge a été mise sur pied de guerre, la 15<sup>ème</sup> Brigade Mixte, placée sous le commandement du Général - Major MASSART, partait le 3 août 1914 de Charleroi. Cette Brigade, intégrée à la 4<sup>ème</sup> Division d'Armée, ensuite à la 3<sup>ème</sup> DA, était composée :

- des 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> Régiments de Chasseurs à Pied,
- du 12<sup>ème</sup> Groupe du 9<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie comprenant les 61, 63 et 65<sup>ème</sup> Bataillons d'Artillerie sous le Commandement du Major DEFELD,
- de la 15<sup>ème</sup> Cie de Mitrailleuses,
- et d'un peloton de Gendarmerie.

Ces militaires partirent donc par train de la gare de Charleroi-Sud vers Huy, via Malonne, pour ensuite se porter en direction de Liège en date du 5 août 1914 afin de contre l'envahisseur.

Une large collection de mannequins, objets, équipements, photographies et documents présentés aide à transmettre le devoir de Mémoire pour tous ces hommes qui ont donné leur vie pour la Belgique et nos libertés.



## EXPO WW1

L'exposition présente les événements qui se sont déroulés en Belgique et notamment à Charleroi qui était à l'époque une importante ville de garnison. Lorsque la mobilisation générale a été décrétée et que l'Armée Belge a été mise sur pied de guerre, la 15<sup>ème</sup> Brigade Mixte, placée sous le commandement du Général - Major MASSART, partait le 3 août 1914 de Charleroi. Cette Brigade, intégrée à la 4<sup>ème</sup> Division d'Armée, ensuite à la 3<sup>ème</sup> DA, était composée :

- des 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> Régiments de Chasseurs à Pied,
- du 12<sup>ème</sup> Groupe du 9<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie comprenant les 61, 63 et 65<sup>ème</sup> Bataillons d'Artillerie sous le Commandement du Major DEFELD,
- de la 15<sup>ème</sup> Cie de Mitrailleuses,
- et d'un peloton de Gendarmerie.

Ces militaires partirent donc par train de la gare de Charleroi-Sud vers Huy, via Malonne, pour ensuite se porter en direction de Liège en date du 5 août 1914 afin de contre l'envahisseur.

Une large collection de mannequins, objets, équipements, photographies et documents présentés aide à transmettre le devoir de Mémoire pour tous ces hommes qui ont donné leur vie pour la Belgique et nos libertés.





Un reportage photo se trouve sur le site du musée des Chasseurs à Pied et sera bientôt sur le site internet de l'Amicale.

Un article relatant l'évènement sera inséré dans le prochain Cor de Chasse.



Il y a 100 ans que, ce 3 août, les 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> Régiments de Chasseurs à Pied quittaient leur garnison de Charleroi pour rejoindre le front afin de défendre notre territoire et nos libertés.

Un reportage photo se trouve sur le site du musée des Chasseurs à Pied et sera bientôt sur le site internet de l'Amicale.

Un article relatant l'évènement sera inséré dans le prochain Cor de Chasse.



Le 26 Août 2014, le Camp MARCHE organise des cérémonies militaires.

Ces cérémonies débiteront par un Hommage au Caporal TRESIGNIES.

L'itinéraire sera le suivant : Grimbergen – Zemst et Meise.

Il y aura un détachement militaire avec escorte et Drapeau.

Horaire :

-10:30 : Commémoration à la tombe du Cpl TRESIGNIES.

-11:00 : Commémoration au monument « Pont-Brûlé ».

-11:15 : Mouvement vers le cimetière de ZEMST.

-11:45 : Commémoration au cimetière de ZEMST.

-12:00 : Mouvement vers le Quartier Major HOUSIAUX.

-12:30 : 2<sup>ème</sup> repas.





- 13:30 : Mouvement vers le cimetière de MEISE.
- 14:30 : Commémoration au cimetière de MEISE.
- 15:00 : Fin des cérémonies.

Pour les personnes désireuses de participer au repas avec les militaires, il faut s'inscrire OBLIGATOIREMENT auprès du Président de l' »Amicale « Mr VAN der STRAETEN Philippe 0479/942485 ou par e-mail : p.vanderstraeten@hotmail.com et ce avant le 20 Août.



Le 31 Août aura lieu le Pèlerinage à Grimbergen et Zemst.

09:15 Arrivée à l'église pont brûlé.

09:30 Eucharistie dans l'église de pont brûlé Grimbergen.

10:30 Hommage à la tombe du Cpl.Trésignies aule cimetière derrière l'église.

10:45 Rend hommage au monument à Pont-Brûlé.

11:15 Réception dans la salle des banquets du hall sportif de Grimbergen.

11:45 Hommage au monument de Eppegemse victimes de la guerre à Eppegem église.

12:00 Cimetière militaire de Eppegem

12:15 Début de la cérémonie au cimetière militaire avec dépôts de fleurs.

12:30 Retour à la salle paroissiale d' Eppegem.

12:45 Début de la réception.

13:30 Départ pour le repas au restaurant (passade Mechelen)

Menu:

Salade de magret de canard fumé et sa vinaigrette au miel et à la framboise

Filet de coucou de Malines farci et sa sauce à l'estragon, accompagné de légumes de saison et de croquettes

Panna cotta aux fruits

Café et mignardises

Les boissons sont incluses dans le menu, sauf champagne et spiritueux.

Le prix du menu est de : 43 €a verser avant le 22/8/2014

au numéro de compte : 91 7995 1969 4676. KNSB Eppegem .

Informations complémentaires : De Blocq Etienne tél: 015/62 34 69 GSM : 0476/74 22 29







## Recherche de covoiturage

### Recherche de covoiturage pour les cérémonies du 31 août (Pont Brûlé et Epegem)

Monsieur MAQUESTIAUX Arthur, ancien du 2Chass et membre de l'ANCAP est à la recherche d'un transport (voiture) pour le prendre en charge avec son épouse pour les cérémonies du 31 août.

Pour la ou les personnes qui souhaitent leur rendre ce petit service, voici les coordonnées de l'intéressé :

Monsieur MAQUESTIAUX Arthur,

Rue de Jumet, 122

6044 ROUX

GSM : 0473/33.90.98

Dans l'option d'une impossibilité d'une prise en charge à partir de son domicile, il demande une éventuelle prise en charge (aller – retour) à partir de la gare de « Bruxelles Central ».

Merci à celles ou ceux qui auront la gentillesse de rendre ce service à un ami Chasseur à Pied



## Hommage aux Résistants du Maquis du Bourlet à Vonèche le samedi 6 septembre

Cher camarade,

Comme chaque année, le premier samedi de septembre, notre Fraternelle organise sa traditionnelle cérémonie au **camp du Bourlet**.

Cette cérémonie rend hommage, non seulement au Lieutenant Louis THOLOME, mais également à tous les maquisards qui périrent sur le site du maquis ou dans les camps allemands.

Cette année, nous nous retrouverons le SAMEDI **6 SEPTEMBRE 2014**.

Voici l'horaire de la journée :

9 h30 → Hommage et dépôt de fleurs au Quartier Lieutenant Tholomé à Baronville avec l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied

10 h 00 → Dépôt de fleurs au cimetière de Vonèche

10 h20 → Dépôt de fleurs au monument de Vonèche, à la plaque Parent et à l'entrée de l'église de Vonèche

10 h30 → Messe en l'église de Vonèche





11 h30 → Départ vers le maquis du Bourlet. Pensez à vous équiper de chaussures de marche, bottes afin de par  
venir au monument

12 h30 → Apéritif offert au « Pâchi » de Pondrôme

13 h → Repas au « Pâchi » de Pondrôme

Comme les années précédentes, l'Apéritif et le Banquet seront pris au restaurant le "Pâchi" à Pondrôme.

Si vous désirez participer au banquet, merci de verser la somme de 35 € sur le compte

"BE30 0682 1219 5611" de la Fraternelle de la Résistance - Rue de Houyet, 12 à 5570 Beauraing.

*Fraternelle de la Résistance*

*Beauraing-Gedinne*



**Ami chasseur,**

**20 ans déjà que la belle aventure du 2 ch a pris fin**

**Quoi ?** Barbecue retrouvailles avec brochette - saucisse et un peu de crudités plus un apéro

**Quand ?** Le samedi 6 septembre 2014 à partir de 12h

**Où ?** A la caserne Trésignies de Charleroi

**Pour qui ?** Tout qui a appartenu aux Chasseurs à pied à Siegen, Spich, Marche et Charleroi. Anciens miliciens, vc, sous-officiers et... officiers. Famille et enfants bien entendu.

**Combien ?** Moins de 10€ (pas de table d'honneur).

L'amicale des chasseurs sera là pour vous accueillir.

Toute aide est la bienvenue, on ne fera aucun bénéfice sur la bouffe.

Essayez de réserver soit par mail, par téléphone, ce serait sympa car on ne va pas acheter inutilement. Il n'y a pas de bulletin de réservation papier.

Les carolos seront présents aux fourneaux.

On vous attend nombreux !

Damien, Jean-Pierre et Pascal dit Bob, JP et Pif

duboisbauwens@gmail.com

071/84.70.78

02/701.47.37 ou 9 2400 4737 (tel du boulot Evere)

[damien.dubois@mil.be](mailto:damien.dubois@mil.be)

Pour ceux de Marche, il sera peut-être plus facile de réserver via Philippe, dit VDS (par mail : [p.vanderstraeten@hotmail.com](mailto:p.vanderstraeten@hotmail.com) ou par téléphone : 084/24.67.58).





## Les Journées du Patrimoine en septembre

C'est le week-end des 13 et 14 septembre que se déroulera, en Wallonie, la 26<sup>ème</sup> édition des Journées du Patrimoine. Journées auxquelles participera l'ANCAP à travers diverses expositions organisées dans son Musée des Chasseurs à Pied.

Le thème retenu cette année s'intitule : « **Les Lieux de Mémoire** ».

Par lieux de mémoire, il faut entendre, non seulement les lieux de combats, les monuments, les sites ... tout ce qui a été le cadre d'événements survenus lors des deux conflits mondiaux.

N'oublions pas que cela fera exactement cent ans le 03 août prochain que les 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> Régiments des Chasseurs à Pied quittaient leur caserne de Charleroi pour s'opposer à l'envahisseur.

Au cours de cette 26<sup>ème</sup> édition des Journées du Patrimoine, nous commémorerons la mémoire de ceux et celles qui se bâtirent lors des deux conflits mondiaux afin de garantir notre liberté.

Nous commémorerons, non seulement, le centenaire du début de la Première mondiale, mais aussi le 70<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement des Alliés en Normandie ainsi que la libération de notre Pays.



## Esprit - Traditions - Souvenirs.

2014 est une année fertile en commémorations :

« Les 100 ans du début de la Première Guerre mondiale »

« Le 70<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement des Alliés en Normandie »

Aussi nos lecteurs trouveront ci-après deux épisodes inédits concernant ces commémorations.

### **UN EPISODE IGNORE DE LA GRANDE GUERRE**

Une station militaire belge de radiotélégraphie sans fil  
et de radiogoniométrie  
installée au nez et à la barbe des Allemands  
à Baarle-Duc, un petit village belge enclavé  
dans le territoire néerlandais.

Malgré les coups de butoir de l'envahisseur, la souveraineté belge fut maintenue à l'ouest sur une portion exigüe de son territoire, abritée en grande partie par l'Yser et la mise sous eaux.  
De même, Baarle-Duc et ses 22 enclaves totalisant 7,5 km<sup>2</sup> et comptant un millier d'habitants, étaient entièrement entourées de territoire neutre néerlandais dont une bande de 2 km les séparait de la frontière de la Belgique occupée.

En 1915, le lieutenant Paul Goldschmidt, ingénieur, et son équipe acheminèrent le matériel de l'installation à partir de Calais via l'Angleterre à travers le territoire néerlandais, jusqu'à l'enclave de Baarle-Duc. Le 16 octobre 1915, les contacts radio furent réalisés et maintenus sans interruption jusqu'à la fin de la guerre. De plus, le poste goniométrique repérait l'origine des signaux ennemis, envoyés par les postes terrestres, navires, zeppelins et avions.

En outre, l'enclave de Baarle-Duc et sa station de radio émettrice et réceptrice «MN 7» appuyaient les activités des espions belges de la région occupée.





Malgré leur grande fureur, les Allemands n'osèrent jamais utiliser la force contre la station, ce qui aurait causé la violation de la neutralité des Pays-Bas. Ceux-ci auraient été entraînés dans la guerre, à la suite de quoi des renforts britanniques auraient pu traverser leur territoire et attaquer le front allemand à revers. Paul Goldschmidt fut le premier chef de la station «MN 7». Il partit pour le front de l'Yser en avril 1917. L'ingénieur Joseph Boone lui succéda. Il dirigea la station jusqu'en 1919.

L'essentiel des messages en Morse captés par «MN 7» depuis le 6 novembre 1918 jusqu'au 23 novembre 1918 figurent dans un manuscrit de sa main. Ce document inédit, en quelque sorte un instantané sur l'élaboration et la mise en oeuvre de l'armistice, est particulièrement original. Il a fait l'objet d'un don au Musée Royal de l'Armée et d'Histoire Militaire (Bruxelles), où il est inscrit sous le numéro NNR 699.

Tel est le sujet de cette étude.

Chez l'auteur: Jacques Boone, mn7radio@gmail.com

Prix Livre: 18 €

## Les soldats belges interdits le Jour-J

Pierre Havaux

Vif-express samedi 31 mai 2014 à 13h18

Tenus dans l'ignorance du jour et du lieu du débarquement, maintenus à l'écart des plages de Normandie, le 6 juin 1944 : ministres et soldats belges, sur pied de guerre en Angleterre, enragent et protestent.

Les Anglo-Saxons ont leurs raisons.

Des renforts arrivent à Omaha Beach en Normandie le Jour-J. ©Reuters

Les Belges ne voulaient pas manquer ce rendez-vous avec l'Histoire. Ils n'y sont pourtant pas conviés. Les Anglo-Saxons ont décidé de se passer de leurs services, le jour où ils débarqueront sur la façade atlantique du continent, en un lieu tenu jalousement secret. Hors de portée des oreilles indiscretes des ministres belges installés à Londres. Ceux-là seront aussi surpris d'apprendre, le 6 juin au matin, que la Normandie est le point de chute des forces de débarquement alliées.

Le gouvernement belge n'est pas complètement sourd et aveugle. Il se doutait bien qu'il y avait anguille sous roche. Six jours avant le Jour J, le Premier ministre, Hubert Pierlot, informe ses collègues réunis en conseil des ministres du « discours qui devra être prononcé par lui, à l'intention des Belges en pays occupé, le jour du débarquement des armées alliées. »

L'assaut est dans l'air du temps. Mais les grandes manœuvres restent enveloppées dans un épais brouillard. Le black-out irrite les autorités belges. Elles le jugent vexant, même si elles ne sont pas les seules à le subir. «L'énervement perceptible du gouvernement belge exilé à Londres au cours du printemps 1944 s'explique également par la mise à l'écart des militaires et autorités politiques des petits alliés des décisions et des actions en vue du débarquement allié », relève Thierry Grosbois, biographe d'Hubert Pierlot.

Anglais et Américains ont un argument imparable à opposer aux curieux. Qu'ils soient néerlandais, luxembourgeois, belges ou tchécoslovaques, les petits Poucets de la cause alliée n'ont pas à être dans la confiance d'un débarquement auquel ils ne seront de toute façon pas admis. Pierlot et ses ministres en sont marris. Ils se désespèrent de ne pas avoir pu imposer l'engagement des forces militaires belges disponibles en Angleterre. Les troupes piaffent, le gouvernement trépigne. Il faisait d'une participation belge au débarquement un élément de sa stratégie politique : « Pierlot est soucieux d'assurer le prestige des soldats belges exilés de retour au pays, et ce face à la Résistance armée de l'intérieur », observe Thierry Grosbois. La perspective que l'assaut allié se produise dans le Nord-Pas de Calais, proche du littoral belge, décuple l'envie du monde politique de s'offrir une visibilité par soldats interposés.

Mais le contingent belge montre ses limites. « L'effort de guerre belge, important d'un point de vue politique, pour tenter de restaurer le rang de la Belgique dans le camp allié, reste purement symbolique, faute d'effectifs suffisants.» C'est bien l'avis du War Office britannique. Début mai 1944, le commandement anglais a réaffirmé sa position à un Pierlot revenu à la charge : « Les troupes belges se battront. Il a toujours été entendu qu'elles ne participeraient pas à des opérations de débarquement proprement dites, mais qu'elles iront au feu après, aussitôt qu'il y aura moyen.»





# Agenda de l'Harmonie

Agenda des activités second semestre 2014 de l'Harmonie Policière et du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied de la ville de Charleroi.

DATES	PRESTATIONS
Septembre/octobre 2014	<u>Inauguration du nouvel hôtel de police à Charleroi.</u> Date et heure à
Vendredi 5 Septembre 2014	<u>CHARNIER DE LA SERNA DIARBOIS à Jumet (Face à l'aéroport) PAS DE CAR</u> sur place parking habituel 16h30. Prestation de 16h45 à 17h45.
19 Septembre 2014	<u>Fêtes de Wallonie à Charleroi</u> heure à déterminer.
Septembre 2014	<u>Fêtes de Wallonie à Namur</u> Attendons confirmation.
Samedi 27 Septembre	<u>FETE DE LA BATELERIE à Marchienne-au-Pont – sur place 15H30'</u> RAS parking Place Albert 1 <sup>er</sup> , face à l'Eglise et à la Commune à 15h30'
Samedi 22 novembre	<u>BANQUET DE Ste CECILE PETIT Versailles à Gosselies 12H30'</u>
Dimanche 7 décembre	<u>CONCERT DE NOEL IMPORTANT Salle RUCHE VERRIERE - RAS</u> 16H00 Ruche Verriere Place de Lodelinsart Concert + ou- 16H30 FIN vers 18H00





## DU BON SENS ...

**Cet étudiant a obtenu 0/20 sur cet examen...moi, je lui aurais mis 20/20**

- Q1.** Dans quelle bataille Napoléon est-il mort ?  
→ *Sa dernière bataille*
- Q2.** Où a été signée la déclaration d'indépendance ?  
→ *Au bas de la dernière la page*
- Q3.** Dans quel état se trouve la rivière Rio-Grande ?  
→ *Liquide*
- Q4.** Comment expliquer autant de divorces ?  
→ *Trop de mariages*
- Q5.** Quelle EST la raison principale de l'échec scolaire ?  
→ *Les examens*
- Q6.** Qu'est-ce que vous NE pouvez jamais manger au petit déjeuner ?  
→ *Un dîner ou un souper*
- Q7.** Qu'est-ce qui ressemble Le plus à une demi-pomme ?  
→ *L'autre moitié*
- Q8.** Si vous jetez une Pierre bleue dans la mer Rouge , que va-t-elle devenir ?  
→ *Humide...très humide*
- Q9.** Comment un homme peut-il rester huit jours sans dormir ?  
→ *En NE dormant que la nuit.*
- Q10.** Comment pouvez-vous soulever un éléphant avec une seule main ?  
→ *Impossible, le cas ne se présentera pas car ça n'existe pas, un éléphant ayant une seule main..*
- Q11.** Si vous aviez trois pommes et quatre oranges dans une main, et quatre pommes et trois oranges dans l'autre, qu'auriez-vous ?  
→ *De grandes mains*
- Q12.** Il a fallu 8 heures à 10 hommes pour construire un mur. Combien de temps faudrait-Il à quatre hommes pour Le construire ?  
→ *Inutile, Le mur EST déjà construit.*
- Q13.** Comment peux-tu laisser tomber un oeuf cru sur un Sol en béton sans Le fissurer ?  
→ *Pas de problème, les planchers de béton sont très difficiles à fissurer.*
- Q14.** Complète la phrase : "Certains hommes n'ont que ce qu'ils méritent..."  
→ *"...les autres sont célibataires !"*

Très logique cet étudiant ....Au prof de réfléchir davantage à la formulation de ses questions !!!!

